



Suite à sa pétition sur la PIEC (pièce issue de l'économie circulaire), la FFC Réparateurs écrit à la CFEA (Confédération Française des Experts en Automobile).

Le 26 mars dernier La FFC Réparateurs a lancé une pétition pour mettre en évidence les problèmes rencontrés au quotidien par les carrossiers sur le terrain :

- La PIEC est plus souvent imposée que conseillée par l'expert,
- La qualité de la PIEC n'est le plus souvent, ni vérifiée ni certifiée par l'expert,
- Le critère de prix est la seule exigence de l'expert,
- Les temps de recherche, démontage et de remise en état de la PIEC ne sont pas toujours pris en compte lors du contradictoire,
- Les frais de port sont souvent exclus des rapports d'expertise,
- Les délais de réception et la qualité de la PIEC sont variables, impactant le temps d'immobilisation du véhicule du client et le coût en véhicule de prêt,
- Le prix de la PIEC chez les centres VHU a sensiblement augmenté jusqu'à 30% depuis la parution du décret,
- Pas de garantie de la PIEC par le démolisseur, adossée à la vraie garantie légale que doit appliquer le carrossier.
- Marge parfois inférieure à celle de la pièce neuve

Cette dernière insiste sur le rôle des experts qui sous la pression des assureurs imposent aux réparateurs la pose de PIEC uniquement en considérant les aspects économiques de cette méthodologie. La FFC Réparateurs forte du retour abondant de plaintes s'adresse à La CFEA (Confédération Française des Experts en Automobile) pour connaître sa position. La FFC Réparateurs demandent aux experts et compagnies d'assurances automobiles de mettre un terme à ces agissements qui entravent le métier du carrossier et génèrent de l'insatisfaction des assurés des compagnies d'assurance et des sociétaires des compagnies mutualistes.

Les carrosseries qui n'ont pas encore répondu à cette pétition peuvent encore le faire en envoyant un mail avec leurs coordonnées à : contact@ffc-reparateurs.org nous vous ferons parvenir le formulaire de la pétition à remplir.